



---

*DECISION DU PRESIDENT DP2020-08*

*Convention financière avec ValOrizon pour l'acquisition de composteurs*

---

*Vu les statuts du SMICTOM LGB,  
Vu le code général des collectivités territoriales,*

ValOrizon propose au SMICTOM LGB notamment, de poursuivre son action départementale d'acquisition de composteurs opérée depuis 2013 et ainsi de continuer à financer une partie du montant HT de l'achat de composteurs, et accessoires.

L'objectif de la convention est d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre des opérations de compostage individuel et collectif, et de les rendre les plus efficaces possibles pour assurer leur pérennité.

Compte tenu des projets portés par le SMICTOM LGB, il apparaît nécessaire de signer la présente convention.

---

*Le Président :*

---

**ARTICLE 1ER :** Décide de signer avec ValOrizon, une convention financière relative à l'acquisition de composteurs et accessoires,

**ARTICLE 2 :** Précise que le SMICTOM LGB s'engage ainsi à commander sur l'année 2020 :

- 500 composteurs plastiques 400L,
- 5 composteurs bois 800L,
- 520 bio-seaux,
- 520 guides,

A Aiguillon, le 9 juin 2020

Le Président,

Alain LORENZELLI